



S'adapter face à la diversité des pratiques évaluatives : l'exemple de l'actualisation des cadres d'orientation à l'intention des collèges québécois

Présentation au Colloque Qualité du G3

Québec, 19 octobre 2021

Denis Rousseau, président

Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial

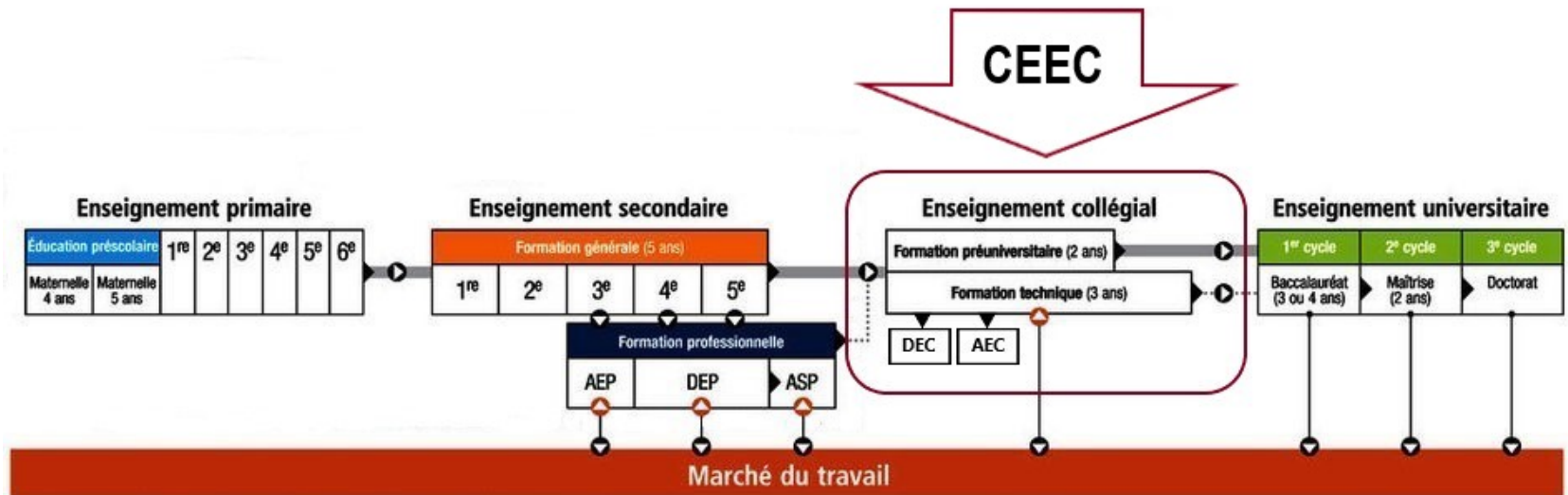
Québec 



Plan de présentation

1. Le système scolaire québécois
2. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
3. L'enseignement collégial au Québec et l'évolution des pratiques évaluatives
4. L'adaptation de la Commission
 - Actualisation des cadres de références
 - Adoption de stratégies d'accompagnement
5. Conclusion

Le système scolaire québécois



AEP: Attestation d'études professionnelles • DEP: Diplôme d'études professionnelles • ASP: Attestation de spécialisation professionnelle

Note: Les programmes de formation professionnelle mènent à l'exercice de métiers spécialisés ou semi-spécialisés.

DEC: Diplôme d'études collégiales

AEC: Attestation d'études collégiales

Source : <http://www.education-internationale.com/>

Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial

Québec



La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (1)

Mission

Contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et en témoigner

Pouvoirs

- de vérification
- de recommandation
- déclaratoire

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (2)

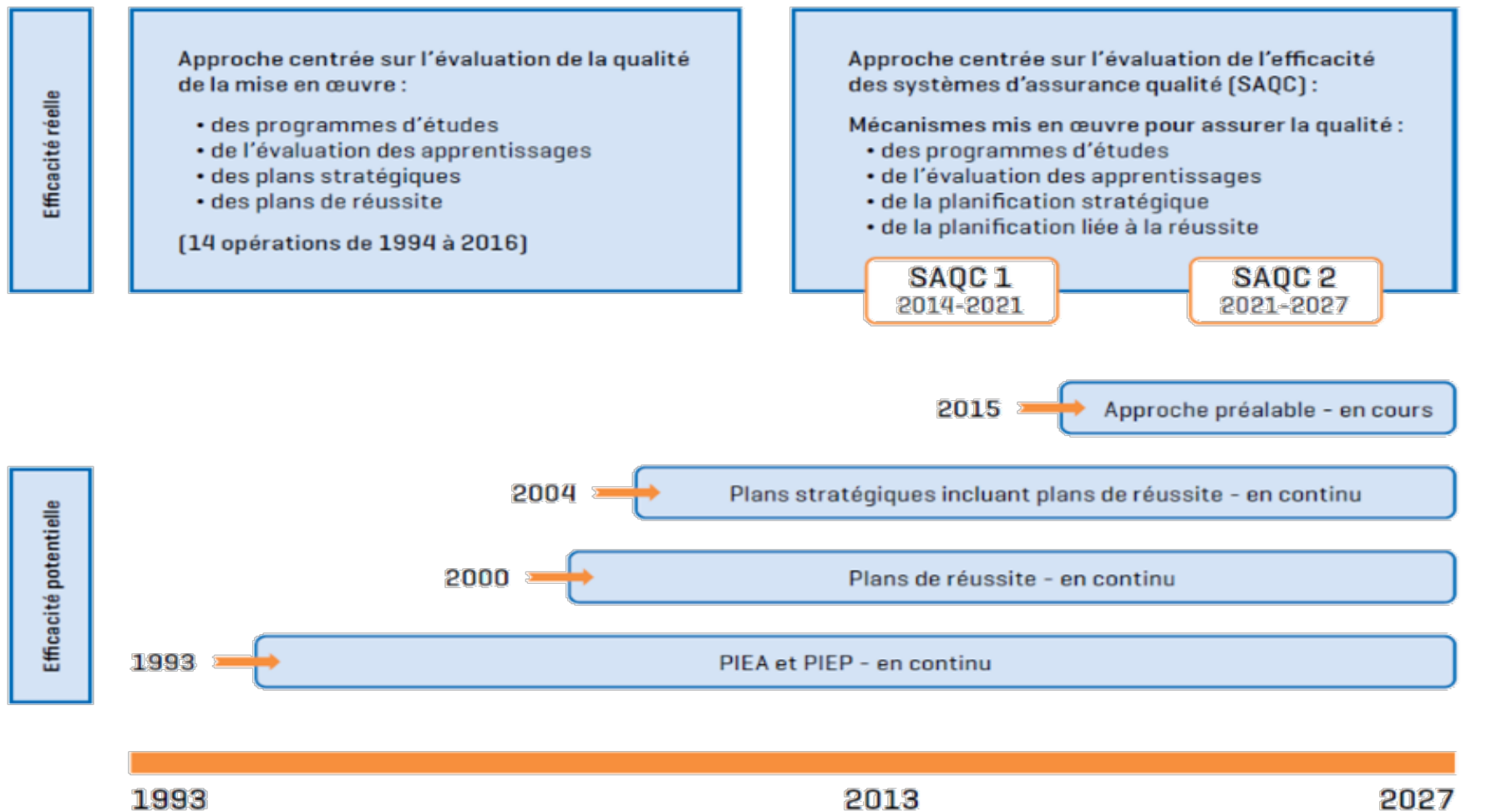
Mandat

- Évaluer les politiques institutionnelles et les plans stratégiques et de réussite que les collèges doivent adopter ;
- Évaluer l'application des politiques et des plans institutionnels, ainsi que la mise en œuvre des programmes d'études.

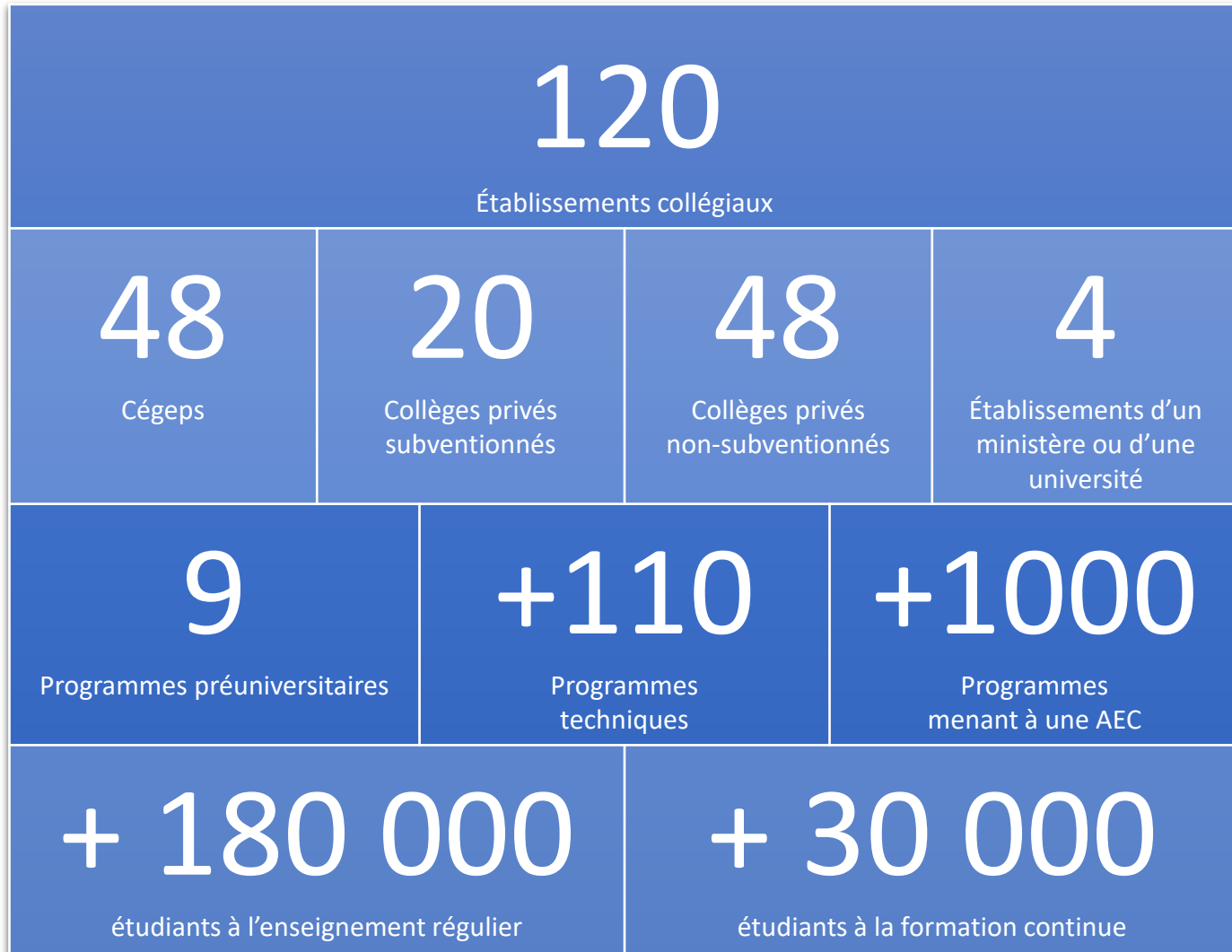
Approche

- Autonomie de fonctionnement : Choix des évaluations et des modalités (production de cadres de référence et d'outils, formation et accompagnement, veille stratégique);
- Contribution d'intervenants externes : Comités de visite, experts, comité de lecture et membres du comité de liaison ;
- Reconnaissance externe de l'*International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education* (INQAAHE) : Certification 2016-2021 (en cours de renouvellement).

Types d'évaluations et opérations de la Commission



Le réseau collégial



Évolutions des pratiques dans le réseau

- Augmentation du nombre de collèges privés non subventionnés (part égale avec collèges publics)
 - Variété de programmes offerts et croissance du nombre d'étudiants
 - Spécificité de chaque territoire desservi (taille, urbain/région)
 - Nouvelle offre de programmes en délocalisation ou à distance
 - Augmentation du nombre d'étudiants ayant des besoins particuliers
- Internationalisation de la formation et multiplication des échanges internationaux dans les collèges



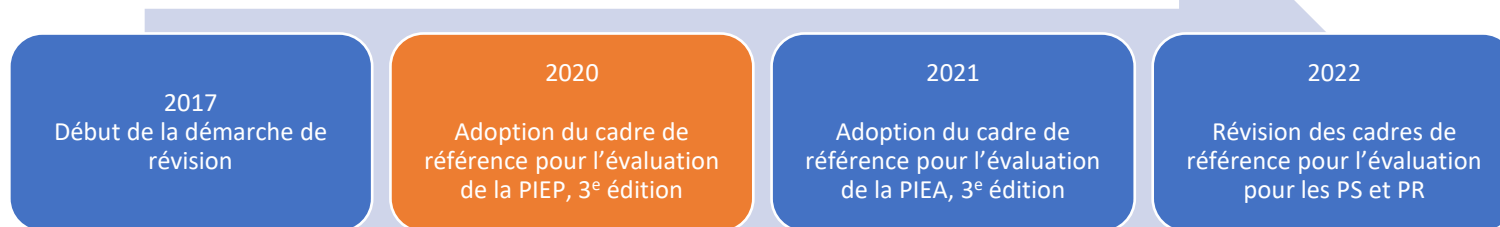
Effets sur les pratiques évaluatives des collèges à la fois pour les programmes d'études et pour l'évaluation des apprentissages



Nécessité pour la Commission de s'adapter à ce contexte

Actualisation des cadres de référence

- La Commission communique ses attentes en publiant des cadres de référence pour l'élaboration et la révision des politiques et plans institutionnels;
- En réponse à l'évolution des pratiques dans le réseau, la Commission a entrepris en 2017 un chantier de révision de ses cadres de référence avec pour objectifs :
 - d'adapter ses attentes et les rendre plus explicites ;
 - d'ajouter des éléments d'interprétations aux cadres ;
 - d'uniformiser les critères d'évaluation ;
 - d'harmoniser l'évaluation de l'efficacité potentielle aux opérations d'efficacité réelle.





L'exemple de la PIEP - processus d'actualisation du cadre de référence

- Mise en place de comités de travail à l'interne regroupant des agents et des commissaires;
- Recherche et analyse;
- Consultations externes auprès de collèges sur les pratiques d'évaluation de programmes et sur une version préliminaire du nouveau cadre;
- Développement d'outils afférents pour l'évaluation;
- Formations/présentations à l'interne et à l'externe;
- Publication et diffusion du cadre.



Constats de la démarche d'actualisation du cadre de référence pour l'évaluation de la PIEP

Forces du processus :

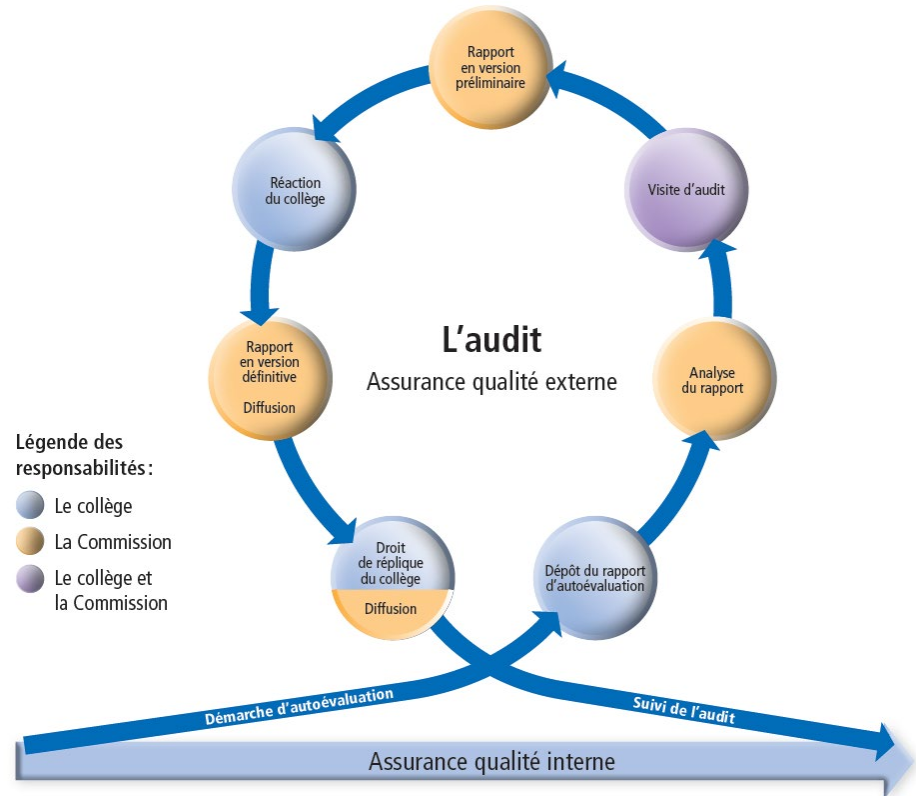
- Contribution de représentants des collèges dès le début du processus et à plusieurs reprises ;
- Cadre de référence en adéquation avec les différentes pratiques des collèges (évaluation en continu versus évaluation ponctuelle);
- Phase de validation pour tester les outils de travail et améliorer le cadre ;
- Adoption d'un document qui présente plus clairement les attentes de la Commission;
- Harmonisation des cadres de référence pour l'évaluation de l'efficacité potentielle des politiques et des plans institutionnels avec ceux relatifs à l'évaluation de l'efficacité réelle (SAQC et Approche préalable).

Défis :

- Élaborer et mettre en œuvre un mécanisme pour mesurer l'impact dans le réseau;
- Élaborer et mettre en œuvre un processus de révision et d'actualisation des cadres de référence de la Commission à intervalle régulier, soit de 3 à 5 ans.

Adaptation des mesures d'accompagnement des collèges – 2^e cycle SAQC

- Les opérations d'évaluation de l'efficacité réelle de la Commission consiste à vérifier l'application ou la mise en œuvre concrète, des programmes, des politiques et du système d'AQ des collèges;
- L'opération SAQC repose sur des cadres de référence, mais aussi sur un processus d'audit et des mesures d'accompagnement ;
- Le deuxième cycle de l'évaluation SAQC a permis une adaptation des mesures d'accompagnement destinées aux collèges.





Mesures d'accompagnement SAQC 2

Accompagnement

- Formation individualisée auprès de chaque collège
- Contact téléphonique #1 au début de la démarche d'autoévaluation
- Rencontre de suivi #1 de la démarche avec les collèges d'une même vague
- Contact téléphonique #2
- Rencontre de suivi de la démarche #2

Outils

- Cadre de référence
- Guide d'autoévaluation
- Gabarit de rapport (facultatif)
- Portefolio du collège (outils interne)



Constats sur les mesures d'accompagnement SAQC

Forces du processus :

- Processus itératif avec les collèges pour obtenir, via la phase de validation et les mesures d'accompagnement associées, la rétroaction sur le processus, pour améliorer les façons de faire de la Commission;
- Formaliser certaines mesures d'accompagnement qui existaient déjà et ainsi exposer l'ensemble des collèges au même processus d'accompagnement;
- Stratégie d'accompagnement permet d'aller chercher de l'information en continu sur l'avancement de chaque collège dans sa démarche d'autoévaluation et de le guider de façon plus adéquate;
- Anticiper les processus de planification à court et moyen termes.

Défis :

- Enjeu principal pour la Commission demeure l'équilibre entre son rôle d'évaluateur externe et son rôle d'accompagnateur;
- Investissement en ressources humaines, pour l'accompagnement auprès de chaque collège mais aussi pour la mise en œuvre de l'opération.



Conclusion

- L'adéquation des cadres de référence et des mesures d'accompagnement aux pratiques et aux réalités des collèges est un enjeu stratégique pour la Commission.
- Dans le but de veiller à l'amélioration continue des processus de la Commission, il est essentiel de développer et d'adopter un mécanisme institutionnel de révision et d'actualisation.
- La Commission considère que la collaboration et le dialogue constants entre tous les acteurs du réseau collégial ainsi que la compréhension de la diversité des établissements qui composent le réseau sont essentiels au succès de l'opération SAQC.

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

888, rue Saint-Jean, 4^e étage

Bureau 400

Québec (Québec) G1R 5H6

Téléphone : 418 643-9938

Télécopieur : 418 643-9019

www.ceec.gouv.qc.ca

Merci de prendre le temps de compléter ce sondage de satisfaction :

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_seance_information_2020-2025

Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial

Québec 